



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2021

**Présents** : MM. Mmes : **AUGIER** François, **BAS** Christelle, **CAVASIN** Margaret, **CLAVEL-GRABIT** Christophe, **DAVID** Jean-Noël, **DENISSE** Bruno, **GAUDRAY** Catherine, **GUERAUD-PINET** Pauline, **GUILLOT-JEROME** Stéphane, **PETIT** Elodie, **QUILLON** Fabrice, **RABATEL** Mickaël, **SERAPHIN** Karine, **VALDIVIA** Géraldine

**Absente** : **TERRAY** Alexandra

**Secrétaire de séance** : M. **DENISSE** Bruno

*Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 15*

*En exercice : 15*

*Ayant pris part à aux délibérations : 14*

*Date de la convocation : 25 mars 2021*

*Séance ouverte à 20h00*

---

### **ADMINISTRATION GENERALE**

#### ✓ **Délégations au maire**

#### **Délibérations**

2021-001 CLECT.docx

2021-002 REVISION TARIFS SALLE DES FETES ET AEP.docx

2021-003 REVISION TARIFS CIMETIERE.docx

2021-004 ADRESSAGE.docx

2021-005 DETR- TRAVAUX DE SECURISATION DU VILLAGE.docx

2021-006 TE38 - TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE .docx

2021-007 SEDI - TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM .docx

2021-008 AMENAGEMENT CARRFOUR RD-VC - SUBVENTION DEPARTEMENT.docx

2021-009 AMENAGEMENT DE SECURITE ROUTE DU VILLAGE - SUBVENTION DEPARTEMENT.docx

2021-010 ETANCHEITE TOITURE TERRASSE GROUPE SCOLAIRE - SUBVENTION DEPARTEMENT.docx

## **Arrêtés**

2021-01 PERMISSION DE VOIRIE - CHEMIN DU CACHARD - BOREL GILLES.doc

2021-02 ARRETE DE POLICE - CHEMIN DU CACHARD - BOREL GILLES.doc

2021-03 ARRETE DE POLICE - CHEMIN DU LATOUD - SOBECA.doc

2021-04 ARRETE DE POLICE - CHEMIN DE LA MOLETTE- SOBECA.doc

2021-05 ARRETE DE VOIRIE PORTANT ALIGNEMENT- DAVID JEAN-NOEL.doc

2021-06 PERMISSION DE VOIRIE - CHEMIN DE LA PLANTAZ - CCVDD EAUX.doc

2021-07 ARRETE DE POLICE - CHEMIN DE LA PLANTAZ - CCVDD.doc

2021-08 ARRETE PERMANENT CIRCULATION DES CHIENS SUR LE DOMAINE PUBLIC.doc

2021-09 PERMISSION DE VOIRIE - CHEMIN DE LA PLANTAZ - CONSTRUCTEL.doc

2021-10 ARRETE DE POLICE - CHEMIN DE LA PLANTAZ - CONSTRUCTEL.doc

2021-11 ARRETE DE POLICE - PORTANT AUTORISATION CONDITIONNEE DE REJET - DURAND-GRATIAN ALAIN.doc

### ✓ **Adressage : Création de nouveaux noms de rue** (*délibération 2021-011*)

Catherine GAUDRAY, en charge du projet, présente les problèmes rencontrés sur la commune qui ont été évoqués lors de la deuxième réunion de travail qui a eu lieu le 19 mars 2021.

Pour la plupart, il s'agit de chemins privés. Etant donné que ça n'engendrera pas de problème pour bénéficier de la fibre, il est proposé de ne pas procéder à des changements de nom pour ces chemins-là.

En revanche il y a 3 homonymes :

- Chemin des Arphants / impasse des Arphants
- Chemin du Serpent / impasse du Serpent
- Chemin du Bas / Montée du Bas

Il faut prévoir un changement de nom de rue pour la section qui a le moins d'habitation.

De plus il faudra aussi créer des noms pour des voies ou places déjà existantes mais qui n'ont pas été nommées à ce jour

Aussi, après discussion, Mme le maire propose :

### **Les changements suivants :**

- Montée du Bas devient Montée de Gala
- Impasse du Serpent devient Impasse de la croix de pierre
- Impasse des Arphants devient Impasse de Bellevue

### Les créations suivantes :

- Chemin de la Combe (vers la montée de Gala) chemin qui bifurque sur le chemin du bas
- Montée des Envers
- Place de la Mairie
- Place de Biève (longeant la route départementale RD 17)
- Place du Lavoir
- Impasse du Stade
- Chemin de la Tuilière (sur la RD 51 vers le moulin brulé)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VALIDE** la proposition de Mme le maire.
- **DONNE** tout pouvoir à Mme le maire pour signer tout dossier se rapportant à ce dossier.

## **COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### ✓ **VOIRIE**

Lors de la réunion de la commission voirie, ont été présentés des anciens documents en rapport avec le classement de la voirie communale.

Le rôle de la commission sera de mettre à jour la liste des voiries communales avec les longueurs des tronçons et le classement des chemins. Il conviendra de le mettre en lien, dans la mesure du possible, avec le SIG.

### ✓ **URBANISME**

#### ○ **Dossiers en cours**

6 permis de construire et 10 déclarations préalables de travaux viennent d'être acceptés  
1 permis de construire a été refusé à cause de la station d'épuration qui n'est plus aux normes.  
2 permis de construire sont en cours d'instruction.

#### ○ **Conformité**

4 visites pour vérification de la conformité des travaux sont à faire.

## ✓ FINANCES

- **Approbation du compte administratif communal 2020** (délibération n°2020-012)

Madame BAS Christelle, le maire, chargée de la préparation des documents budgétaires, présente au Conseil Municipal le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultats</b>
<b>Réalisations de l'exercice 2020</b>	Fonctionnement	364 187,06 €	599 610,46 €	235 423,40 €
	Investissement	449 290,69 €	794 605,90 €	345 315,21 €
<b>Reports de l'exercice 2019</b>	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Investissement	0,00 €	45 119,07 €	45 119,07 €
<b>TOTAL (Réalisations+ reports)</b>		<b>813 477,75 €</b>	<b>1 439 335,43 €</b>	<b>625 857,68 €</b>
<b>Reste à réaliser 2020</b>	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Résultats cumulés</b>	Fonctionnement	364 187,06 €	599 610,46 €	235 423,40 €
	Investissement	449 290,69 €	839 724,97 €	390 434,28 €
	<b>Total</b>	<b>813 477,75 €</b>	<b>1 439 335,43 €</b>	<b>625 857,68 €</b>

Hors de la présence de Madame le maire, le conseil municipal à l'unanimité

→ **APPROUVE** le compte administratif du budget communal 2020.

- **Approbation du compte de gestion 2020** (délibération n°2020-013)

Après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

→ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

○ **Présentation du Budget primitif**

Madame le maire rappelle au Conseil Municipal un excédent de fonctionnement d'un montant de 235 423,40 € pour l'année 2020.

Elle explique que cette somme pourra être reportée au budget 2021 en investissement.

Madame le maire effectue ensuite une présentation détaillée de chaque compte du budget primitif 2021 est faite.

Cette présentation faite, elle propose que le budget primitif soit soumis au vote le 13 avril 2021 à 19h. Seront aussi mis au vote, l'affectation du résultat ainsi que les taux des impôts locaux.

✓ **AFFAIRES SCOLAIRES**

○ **Compte rendu du conseil d'école**

Les prévisions des effectifs pour la rentrée prochaine sont de 116 élèves contre 125 pour cette année.

À la suite de la modification du protocole scolaire et aux règles de distanciations imposées la cantine a été déménagée dans la salle des fêtes pendant les vacances de février. Un service avec self et plateaux a été mis en place. Les avis des parents sont très positifs.

Des parents se plaignent d'un manque de place de stationnement : il est rappelé qu'il faut bien utiliser les places existantes (église, cimetière, devant la MAM et mairie)

✓ **INTERCOMMUNALITE**

○ **Nomination référent ambroisie**

La Communauté de Communes des Vals Du Dauphiné nous demande de nommer un référent « Ambroisie » au sein du conseil municipal.

Le Conseil Municipal propose Christophe CLAVEL-GRABIT

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le maire clôt la séance à 23H30

**Signatures**

Christelle BAS

Bruno DENISSE

Karine SERAPHIN

François AUGIER

Géraldine VALDIVIA

Fabrice QUILLON

Margaret CAVASIN

Christophe CLAVEL-  
GRABIT

Pauline GUERAUD-PINET

Catherine GAUDRAY

Jean-Noël DAVID

Elodie PETIT

Mickaël RABATEL

**Alexandra TERRAY**

Stéphane GUILLOT-  
JEROME

***Absente***